



Mission régionale d'autorité environnementale  
Mayotte

Mamoudzou, le 10 mars 2021

Objet : Avis délibéré de l'Autorité environnementale (Ae).

Dossier : Lycée des métiers du bâtiment

Réf : Accusé Réception Ae du 11/01/2021

Nos réf. : DEAL/MAe/ appui MRAe /n°2021APMAY1

Monsieur le Recteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis rendu par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur le projet cité en objet.

Cet avis est mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale de Mayotte (MRAe) : [www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Conformément aux articles L.122-7 et R.122-23 du code de l'environnement, cet avis devra être publié sur votre site internet et le moment venu, joint au dossier soumis à enquête publique ou à participation du public.

Je serais heureux de recevoir les éléments complémentaires que le maître d'ouvrage jugerait utile de joindre au dossier d'enquête publique à la suite des recommandations de cet avis, le cas échéant.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la mission régionale  
d'autorité environnementale

Didier KRUGER

Monsieur le Recteur de Mayotte  
BP 76  
97 600 Mamoudzou

Copie : M. Le Préfet de Mayotte pour information